



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 57 (2023), p. 73-98

Benjamin Weber

Entre crainte et diplomatie. Le paradoxe du détournement de la crue du Nil dans la diplomatie entre l'Égypte et l'Éthiopie (xive-xve siècles)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????: | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

BENJAMIN WEBER*

Entre crainte et diplomatie

Le paradoxe du détournement de la crue du Nil dans la diplomatie entre l'Égypte et l'Éthiopie (xive-xve siècles)

♦ RÉSUMÉ

À partir de la fin du xii^e siècle, une légende circulant en Égypte attribue aux rois d'Éthiopie le pouvoir de bloquer la crue du Nil. Entre le début du xiv^e et la fin du xv^e siècle, cette croyance est mentionnée dans de nombreuses sources arabes à propos des échanges diplomatiques entre l'Éthiopie et l'Égypte, laissant certains historiens penser qu'elle fut une menace régulièrement brandie par les rois chrétiens pour affirmer leur puissance face aux sultans musulmans. L'examen détaillé des sources éthiopiennes à notre disposition semble pourtant indiquer que cette histoire ne circulait pas encore en Éthiopie à cette période. Cet article tente de comprendre les ressorts de l'emploi de cette légende dans ses différents contextes et de résoudre le paradoxe d'une histoire inconnue en Éthiopie mais mentionnée dans les discours et lettres des rois éthiopiens.

Mots-clefs : Nil, crue, légende, diplomatie Éthiopie-Égypte

♦ ABSTRACT

Between Fear and Diplomacy. The Paradox of the Diversion of the Nile Floodwaters in the Diplomacy between Egypt and Ethiopia in 14th and 15th centuries

From the end of the 12th century there was a legend in Egypt that attributed to the kings of Ethiopia the power to stop the Nile flood. Between the start of the 14th century and the end of the 15th, this belief is mentioned in numerous Arab sources in the context of diplomatic

* Benjamin Weber, FRAMESPA, UMR 5136, Université de Toulouse – Jean Jaurès, CNRS, benjamin-weber@laposte.net

exchanges between Ethiopia and Egypt, which has led some historians to think that it was a threat used by the Christian kings to assert their power against the Muslim sultans. A detailed examination of the available Ethiopian sources, however, would appear to indicate that this legend was not in circulation in Ethiopia at the time. This article is an attempt to understand the use of this legend in various contexts and to resolve the paradox of a story unknown in Ethiopia yet mentioned in the speeches and letters of Ethiopian kings.

Keywords: Nile, flood, legend, Egyptian–Ethiopian diplomacy

• ملخص

بين خافة ودبلوماسية. مفارقة تحويل مسار فيضان النيل في الدبلوماسية بين مصر وأثيوبيا،
في القرنين الرابع عشر والخامس عشر

منذ نهاية القرن الثاني عشر، انتشرت في مصر خرافة تنسن إلى ملوك أثيوبيا القدرة على قطع فيضان النيل. وبين مطلع القرن الرابع عشر ونهاية القرن الخامس عشر، ذُكر هذا الاعتقاد في العديد من المصادر العربية المتعلقة بالتبادلات الدبلوماسية بين أثيوبيا ومصر، مما دفع بعض المؤرخين للاعتقاد بأنه كان تهديداً لوح به بشكل منتظم الملوك المسيحيون لتأكيد قوتهم في مواجهة السلاطين المسلمين. ييد أن الدراسة المفصلة للمصادر الأثيوبيّة المتاحة يظهر أن تلك القصة لم تكن بعد منتشرة في أثيوبيا في تلك الحقبة. يسعى هذا المقال إلى فهم الدوافع لاستخدام هذه الأسطورة في سياقاتها المختلفة وحل مفارقة قصة مجهولة في أثيوبيا وإن كانت مذكورة في خطابات ملوك أثيوبيا ورسائلهم.

الكلمات المفتاحية: النيل، فيضان، أسطورة، دبلوماسية بين أثيوبيا ومصر

*Je te ravirai La Mecque et le tombeau de celui que tu vénères comme ton prophète.
J'enlèverai à l'Égypte la crue du Nil, pour que tu périsses avec ton peuple
à la fois par le fer, par la faim et par la soif*¹.

DESTINÉE à inciter le sultan mamelouk Šaqmaq à protéger plus activement les chrétiens d'Égypte, l'intimidation lancée par l'ambassadeur du roi chrétien d'Éthiopie Zär'a Ya'eqob lors de sa venue au Caire en 1443 avait de quoi frapper l'imagination. Elle était pourtant loin d'être inédite. L'idée que la puissance du royaume d'Éthiopie puisse représenter un danger pour La Mecque trouve ses racines dans l'offensive menée contre cette ville en 552 par Abraha, roi chrétien éthiopien du royaume de Himyar dans le sud de la péninsule Arabique². La destruction de la ville sainte par une armée éthiopienne devint un élément central de plusieurs récits apocalyptiques qui circulèrent en Syrie, en Égypte, en Éthiopie et même, à partir du XII^e siècle, dans le monde latin³.

La menace de bloquer la crue du Nil n'était pas non plus nouvelle. Enrico Cerulli note, dès 1932, la récurrence de ses occurrences dans les sources latines, égyptiennes et éthiopiennes. Dans son œuvre magistrale sur les Éthiopiens en Palestine (1943), il montre comment les transmissions entre trois aires culturelles donnèrent naissance à une légende composite et largement diffusée⁴. Les travaux postérieurs ont mis en lumière la place du détournement de la crue du Nil dans les relations entre l'Égypte et l'Éthiopie⁵. Plusieurs études consacrées spécifiquement à cette question ont révélé l'extension géographique et temporelle de la légende et la diversité des types de sources qui y font allusion, des chroniques aux romans en passant par les récits de voyage ou la correspondance diplomatique⁶. En 2000, Richard Pankhurst insiste sur « l'influence profonde et durable [de cette légende] sur les Éthiopiens, les Égyptiens et les Européens durant un demi-millénaire⁷ ». Deux ans plus tard, Haggai Erlich affirme dans son ouvrage de synthèse sur la place du Nil dans les relations entre l'Éthiopie et l'Égypte que ce pouvoir prêté aux souverains éthiopiens avait donné naissance à « un monde toujours croissant d'anxiété et de mythe qui étaient, en eux-mêmes, au cœur de l'âme égyptienne⁸ ». Le prestige

1. Wadding, *Annales minorum*, vol. II, p. 221-222 : *Auferam tibi Mecham et illius, quod veneraris sepulcrum prophetae tui. Tollam ab Aegypto alluvionem Nili, ut simul et ferra et fame ac siti cum populo tuo perreas*; traduction anglaise dans Plante (1975).

2. Gajda 2010, p. 102-110 ; Bowersock 2014, p. 134-139.

3. Lewy 2018, en particulier p. 65-116.

4. Cerulli 1932 ; Cerulli 1943a, p. 116-119.

5. Voir par exemple Tamrat (1972, p. 256) ou Munro-Hay (1997, p. 158) ainsi que les études mentionnées à la note suivante.

6. Hecht 1988 ; Pankhurst 2000 ; Van Donzel 2000.

7. Pankhurst 2000, p. 35 : *A major and long-enduring influence over Ethiopians, Egyptians, and Europeans for half a millennium*.

8. Erlich 2000, p. 4 : *Ever-developing world of anxieties and myths that, in themselves, were to the core of the Egyptian soul*.

de l'historien israélien a incité de nombreux chercheurs à faire du blocage du Nil un élément central des relations entre l'Égypte et l'Éthiopie⁹.

Julien Loiseau a récemment repris en détail l'analyse des échanges diplomatiques entre les souverains éthiopiens et les sultans mamelouks¹⁰. Fondés sur une analyse rigoureuse des sources, ses travaux offrent une approche bien plus nuancée qui propose un cadre indispensable à la présente étude. Mais la question du détournement du Nil y reste analysée au seul prisme de ses mentions dans les récits des ambassades éthiopiennes au Caire. Sa mise en contexte demeure tributaire de la littérature antérieure, très influencée par l'attention accordée au détournement du Nil dans quelques sources classiques, notamment le récit de James Bruce¹¹, par la relative popularité du mythe dans la littérature occidentale¹² et par les conflits actuels entre l'Égypte et l'Éthiopie autour de la répartition des eaux du fleuve.

Cet article se propose donc d'analyser de manière spécifique la portée et la signification des mentions du blocage du Nil dans les relations entre l'Égypte et l'Éthiopie. Il s'appuie évidemment sur l'ensemble des sources répertoriées dans ces deux domaines¹³. Mais jauger le poids véritable de cette légende implique également de s'intéresser aux sources qui ne la mentionnent pas, interrogation fondamentale même si destinée à demeurer incomplète. La validité des conclusions présentées ici reste conditionnée à des découvertes ultérieures, en particulier pour les sources éthiopiennes, encore inédites dans leur grande majorité. Espérons que ce travail aura au moins le mérite de poser des questions nouvelles et d'établir des hypothèses que des travaux ultérieurs auront tout le loisir de confirmer ou d'infirmer.

Craintes et connaissances

Le rôle du Nil dans le développement d'une agriculture et donc d'une civilisation florissante en Égypte a impliqué, dès les origines, la crainte que cette ressource bénéfique ne vienne à manquer. La « stèle de la famine » met en scène les inquiétudes face à une interruption de la crue du temps du roi Djéser au milieu du III^e millénaire, même si, érigée à l'époque ptolémaïque, rien ne prouve qu'elle transmette un texte plus ancien. L'« hymne à la crue du Nil », abondamment recopié par les élèves de l'Égypte antique, le fameux récit biblique du songe de Joseph ou la menace de l'Ézéchiel: « Et je ferai du pays d'Égypte un désert et une solitude, depuis Migdol

9. Voir par exemple: Six 1999, p. 53-68 ; Oestigaard, Firew Gedef 2013, p. 37-39 ; Krebs 2014, p. 168-169 ; 2019, p. 245-274. Kelly (2020, p. 22) note en revanche la nécessité de poursuivre la recherche sur ces questions.

10. Loiseau 2019 ; 2020.

11. Bruce, *Travel to Discover*, vol. 1, p. 529-531 ; vol. 2, p. 526-527 ; vol. 3, p. 712-717.

12. Je me permets de renvoyer à Weber 2016 ; 2019a.

13. Ne maîtrisant ni l'arabe ni le guèze, ce travail est nécessairement le fruit d'une collaboration constante avec de nombreux chercheurs qui ont accepté de mettre leurs compétences linguistiques et leur connaissance des textes musulmans et éthiopiens au service de ma recherche. Je tiens en particulier à remercier Robin Seignobos et Julien Loiseau pour les textes arabes égyptiens et Marie-Laure Derat, Antonella Britta et Susanne Hummel pour les textes éthiopiens.

jusqu'à Syène et jusqu'à la frontière de l'Éthiopie » témoignent de la persistance de cette peur sur plusieurs millénaires¹⁴.

Il est donc peu étonnant de voir apparaître, dès l'époque antique, des récits prêtant à un souverain étranger le pouvoir ou la volonté de détruire l'Égypte en bloquant la crue du Nil, voire son cours entier. Dans son *Liber de Inundatione Nili*, Aristote rapporte qu'Artaxerxès III avait envisagé de détourner le Nil pour soumettre l'Égypte révoltée. De manière moins explicite, le récit de l'expédition éthiopienne de Moïse par Flavius Josèphe dans ses *Antiquités judaïques* laisse penser que la légende était également présente dans la tradition juive égyptienne¹⁵. Al-Waṣīfī, à la fin du x^e siècle, et Murtadā Ibn al-‘Afif deux cents ans plus tard, rapportent tous deux des récits dans lesquels des peuples étrangers menacent le libre cours du fleuve¹⁶. L'*Apocalypse arabe de Pierre*, dont la base remonte peut-être au vii^e siècle, mais qui fut remaniée jusqu'au xii^e siècle, prophétise – rétrospectivement ! – la conquête arabe « quand l'Égypte sera dépeuplée et encerclée et que le Nil sera retenu¹⁷ ». Compilant les savoirs sur le Nil dans les premières années du xv^e siècle, al-Suyūṭī rappelle un hadith prévoyant la ruine de l'Égypte par assèchement du Nil¹⁸. Ces textes sont tous de datation difficile et d'interprétation délicate : ils reprennent des traditions anciennes mais les adaptent à des contextes et des intentions spécifiques dans une mesure qu'il est impossible de déterminer. Ils témoignent malgré tout que la crainte, omniprésente en Égypte, d'une ou plusieurs mauvaises années de crue pouvait être liée à une action intentionnelle d'un ennemi maître du haut cours du fleuve.

Sans que l'on puisse la qualifier d'élément structurant de la culture égyptienne, cette inquiétude traverse donc l'histoire du pays sur plusieurs millénaires. Afin qu'elle se concrétise autour de la figure du roi d'Éthiopie deux conditions étaient nécessaires : que la connaissance du cours du Nil soit assez précise pour savoir qu'une partie de ses eaux – et la totalité de sa crue – proviennent des hauts-plateaux éthiopiens ; que ces mêmes hauts-plateaux soient occupés par un pouvoir suffisamment établi pour être considéré comme un ennemi potentiel. Par une conjonction qui ne doit rien au hasard, ces deux conditions se trouvèrent réunies dans les dernières décennies du xii^e siècle.

Il est inutile de revenir ici sur l'histoire particulièrement obscure de l'Éthiopie après la chute du royaume d'Axoum. Quelles qu'en soient les raisons, la période fut marquée par une réduction des contacts entre l'Éthiopie et le reste du monde, qui prit progressivement fin à partir du xi^e siècle, en lien avec l'affirmation d'une nouvelle dynastie chrétienne, les Zāgʷē¹⁹. La nomination d'un métropolite pour l'Église éthiopienne par le patriarchat d'Alexandrie semble avoir repris dans la deuxième moitié de ce siècle, à la fois cause et conséquence d'un renouveau

14. Barguet 1953; *L'hymne à la crue du Nil*; Ez. 29:10 (Bible Louis Segond); Collombert 2017.

15. Bonneau 1971; Derat, Seignobos 2015.

16. *L'abrégié des Merveilles*, p. 178. L'ouvrage d'Ibn al-‘Afif a été traduit en français à partir d'un manuscrit aujourd'hui disparu par Pierre Vattier : *L'Égypte de Murtadi*, p. 139. Sur l'auteur, voir Rāġib (1974).

17. *Woodbrooke Studies*, vol. 3, p. 278: *When Egypt is depopulated and encircled and the [water of the] Nile is held up.*

18. Loiseau 2020, p. 50.

19. Derat 2018; 2020a.

des relations diplomatiques entre les souverains éthiopiens et les sultans du Caire²⁰. Plusieurs sources égyptiennes contemporaines évoquent la puissance et le prestige des rois éthiopiens, en particulier pour le plus célèbre d'entre eux – le seul à être nommé par les sources arabes –, Lâlibalâ, qui régna au moins entre 1204 et 1225.

Le cours du Nil profita de ce renouveau du savoir²¹. Fidèle à la tradition antique ptoléméenne, la géographie arabe du haut Moyen Âge attribuait au Nil un cours rectiligne sud-nord entre les monts de la Lune et la mer Méditerranée. Un affluent rejoignant la rive droite du fleuve en Nubie n'était pas ignoré, héritier de l'Astapos mentionné par Ptolémée. Mais ce fleuve, dont la source était située de manière vague dans le pays des Zanğ, demeurait d'importance secondaire. Le développement des relations avec l'Éthiopie permit l'accumulation de savoirs sur le Nil bleu – et/ou sur le Tekezé – sur son cours, sa source et son rôle hydrographique. Le médecin 'Abd al-Laṭīf al-Baġdādī rapporte ainsi qu'un ambassadeur du roi d'Éthiopie venu au Caire en 1200-1201 confirma que la carence de la crue du Nil était liée à la faiblesse des précipitations dans son pays²².

Craintes et espoirs

Ces connaissances nouvelles fusionnèrent rapidement avec les peurs anciennes pour donner naissance à notre légende. Sa première mention est en effet exactement contemporaine de l'intensification des relations diplomatiques entre l'Éthiopie et le sultanat du Caire. Plusieurs travaux la situent en 1093-1094 : le calife al-Mustanṣir aurait envoyé Michel IV, patriarche d'Alexandrie, en mission vers l'Éthiopie pour demander au roi de détruire la digue qui bloquait le cours du Nil. Rapportée par al-Makīn dans la deuxième moitié du XIII^e siècle²³, cette ambassade n'est en rien confirmée par *L'histoire des patriarches d'Alexandrie*, rédigée pour cette période par Ibn al-Qulzumī, un Caire bien informé des affaires de l'Église copte²⁴. Cet épisode doit donc être considéré comme une reconstruction *a posteriori*, la projection sur une période antérieure d'une légende relativement commune du temps d'al-Makīn.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la première mention du détournement du Nil par les rois d'Éthiopie apparaît dans une lettre d'al-Wahrānī donnant les dernières nouvelles d'Égypte à son interlocuteur, un proche du grand cadi ayyoubide sans doute installé à Mossoul²⁵. Non datée, la lettre fut nécessairement écrite entre la conquête de l'Égypte par Saladin (1169) et la mort d'al-Wahrānī (1179). À propos de l'inquiétude de la population égyptienne face à une crue particulièrement basse, l'auteur affirme que :

20. Munro-Hay 1997, p. 101-132 ; Derat 2018, p. 63-85 ; 2020b.

21. Nazmi 2004 ; Seignobos 2017 ; Rapoport, Savage-Smith 2018, p. 101-153.

22. Al-Baġdādī, *A Physician on the Nile*, p. 129.

23. Derat, Seignobos 2015, p. 268-269 ; al-Makīn, *al-Maġmū' al-Mubārak*, p. 492.

24. Derat 2018, p. 73-74.

25. Al-Wahrānī, *Manāmat wa-maqāmatuhu*, p. 186. Cette référence m'a été signalée par Robin Seignobos.

les gens en firent scandale. Ils alléguaien que les rois d'Éthiopie avaient détourné le Nil de son cours en Égypte vers le pays des Zan̄g, et qu'il ne retournerait plus jamais chez eux. Mais Dieu – qu'il soit exalté – libéra [le Nil] et le bénit.

L'histoire naît donc comme une rumeur populaire, une simple curiosité rapportée en passant par al-Wahrānī. Elle ne relève pas d'un échange diplomatique, elle ne s'inscrit pas dans l'histoire des relations entre l'Égypte et l'Éthiopie. Rien n'indique que les autorités du Caire l'aient prise en considération, si jamais elles en eurent connaissance, encore moins que les rois d'Éthiopie eurent le moindre rôle dans sa naissance ou sa diffusion.

Afin de bien saisir sa portée, il convient de replacer cette légende dans un contexte politique lié à la situation des chrétiens d'Égypte. Bien que conquise par les armées arabes depuis plus d'un demi-millénaire, l'Égypte restait peuplée, en cette fin du XII^e siècle, d'une très importante communauté chrétienne, peut-être encore majoritaire. Celle-ci avait joui d'une position relativement favorable durant la période fatimide²⁶. Mais la conquête du pays par Saladin, la répression sanglante du soulèvement des gardes nubiens de l'ancienne dynastie et l'expédition menée par le nouveau maître du pays contre la ville nubienne d'Ibrīm en 1173 purent faire naître parmi les chrétiens la crainte que leur statut soit remis en cause et qu'ils aient à subir des persécutions de la part du pouvoir ayyoubide. Le raid contre Ibrīm fut un coup dur contre le prestige, déjà érodé, des rois nubiens, défenseurs traditionnels des Coptes²⁷. Afin de trouver un nouveau protecteur, il est compréhensible que les chrétiens d'Égypte aient tourné leurs regards vers les souverains d'Éthiopie dont la puissance commençait à être connue en Égypte et leur aient attribué ce pouvoir sur le Nil, déjà présent dans plusieurs récits antérieurs.

Ces craintes s'avérèrent injustifiées. La situation des chrétiens d'Égypte ne fut ni pire ni meilleure sous la domination ayyoubide qu'elle ne l'avait été du temps des Fatimides. Mais elle tendit à se détériorer à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, la multiplication des mesures discriminatoires provoquant une hausse des conversions à l'islam²⁸. Le blocage du Nil resurgit à cette époque, sous la plume d'un auteur copte emprisonné plusieurs années par le pouvoir musulman. La chronique universelle de Širāzī al-Makīn, rédigée entre 1260 et 1273, contient deux occurrences distinctes à notre légende. La première s'inscrit dans l'histoire de Moïse : ce dernier est placé à la tête de l'armée égyptienne pour combattre les Éthiopiens qui retiennent l'eau du Nil²⁹. La deuxième, déjà mentionnée, est présentée comme la cause d'une ambassade du patriarche Michel IV en Éthiopie en 1093-1094. La guerre éthiopienne de Moïse s'inscrit dans une tradition remontant au II^e siècle avant notre ère, mais al-Makīn est le premier à la justifier par une interruption du Nil. L'ambassade de 1093-1094, on l'a dit, n'est quant à elle confirmée par aucune source contemporaine ou postérieure. Faute d'une édition critique de la chronique d'al-Makīn comme de celles de ses principaux contemporains, notamment

26. Lev 2015.

27. Seignobos 2016, p. 220-244.

28. Sivan 1967; Parker 2017; Loiseau 2020.

29. L'épisode est étudié en détail par Derat et Seignobos (2015) qui publient les différentes versions du texte.

Abū Šākir Ibn al-Rāhib à qui il fit de nombreux emprunts³⁰, il est impossible de retracer avec certitude les sources de ces deux récits, et donc de connaître le rôle exact de l'historien copte dans l'élaboration de la tradition sur le blocage du Nil.

La chronique d'al-Makīn offre en effet une nouvelle dimension à la légende, et ce pour deux raisons. Sa mention dans deux contextes bien différents prouve sa popularité relative dans la culture égyptienne. Quels que soient ses sources et modèles, al-Makīn ne recopie pas al-Wahrānī, loin de là, et ses deux occurrences n'ont aucun lien entre elles. Née dans les dernières années du XII^e siècle, la légende a connu durant le premier siècle de son existence une diffusion relativement importante qui lui a permis d'être adaptée à plusieurs contextes très différents. Sans doute serait-il plus exact de dire que les circonstances de son apparition, la collusion d'une crainte ancienne et de savoirs nouveaux, se sont reproduites dans des contextes variés et ont donné lieu à une légende similaire, sans être identique, à propos de récits très différents. Même si des témoignages écrits restent à découvrir – ou ont été irrémédiablement perdus – la plasticité et l'adaptabilité de cette diffusion ne peut s'expliquer que par une transmission orale relativement importante. Une diffusion par copie, plus ou moins fidèle, de textes antérieurs tend au contraire à figer les formes des récits. La deuxième nouveauté découle de cette diversité et porte sur le statut même de la légende. À la différence d'al-Wahrānī, al-Makīn ne présente pas le blocage du Nil comme une rumeur, une vague inquiétude paysanne. Il en fait une réalité, une possibilité concrète des temps passés susceptible d'être réitérée, qui met en relation directe, militairement ou diplomatiquement, les souverains d'Éthiopie et d'Égypte. Al-Makīn – ou sa source, encore à découvrir – ne se limite donc pas à rapporter une croyance populaire. En plaçant le pouvoir des rois éthiopiens sur le Nil au cœur de relations diplomatiques passées entre les deux puissances, sa chronique met en exergue l'ancienneté, et donc la validité, de la puissance des souverains éthiopiens et de leur capacité de nuisance face à l'Égypte. Il serait exagéré d'interpréter ces deux mentions dans une aussi vaste chronique comme une tentative consciente de la part de l'auteur chrétien d'utiliser la puissance du souverain éthiopien pour impressionner le pouvoir mamelouk. Mais la diffusion de la légende dans la culture orale et son insertion dans une chronique écrite s'inscrivent pleinement dans le contexte d'intensification des relations diplomatiques entre l'Égypte et l'Éthiopie et dans le rôle de protecteur des chrétiens d'Égypte de plus en plus ouvertement assumé par les souverains éthiopiens dès le début de l'époque mamelouke (1250)³¹. La diffusion de notre légende relève donc bien d'un espoir des populations coptes, non pas que le roi d'Éthiopie bloque effectivement le cours du Nil, mais que ce dernier soit assez puissant pour faire pression sur le sultan du Caire pour préserver leur situation. En cela, elle s'apparente à d'autres récits déjà mentionnés, la possibilité d'un raid éthiopien sur La Mecque ou l'assimilation entre le roi d'Éthiopie et l'empereur apocalyptique des derniers temps, même si elle ne connaît jamais la même popularité.

30. Sidarus 2014.

31. Loiseau 2020.

Mensonge et diplomatie

Entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle, la plasticité de la légende lui permit de passer du statut de crainte populaire à celui de motif de relations passées entre l'Égypte et l'Éthiopie. Une dernière évolution apparut au siècle suivant : le blocage du Nil devint un argument dans les échanges diplomatiques entre les souverains éthiopiens et les sultans du Caire. En 1325, le roi d'Éthiopie 'Amda Seyon envoya une ambassade au Caire pour se plaindre de vexations imposées aux chrétiens en Égypte. La lettre qu'il écrivit à cette occasion n'a pas été conservée mais l'encyclopédiste al-Nuwayrī, qui travaillait alors à la chancellerie mamelouke, raconta quelques années plus tard dans sa chronique que les ambassadeurs avaient rappelé à cette occasion la capacité de leur roi à bloquer le Nil, une menace à peine voilée pour convaincre le sultan de donner suite à leurs demandes³². Il ajoute cependant immédiatement que « le sultan rit de leurs propos et n'eut que mépris pour l'intelligence de celui qui les avait envoyés ; ils furent traités avec le plus grand dédain et sans aucun égard puis ils retournèrent auprès de celui qui les avait envoyés³³ ».

Le récit d'al-'Umarī rédigé une dizaine d'années plus tard est étonnamment semblable. Sa description de l'Éthiopie chrétienne met en valeur la richesse et la puissance de ce pays, mais il nuance son propos en mentionnant la nomination du métropolite par le patriarche du Caire et les ambassades régulières du roi d'Éthiopie à ce sujet. L'auteur poursuit en affirmant que « les Éthiopiens prétendent qu'ils peuvent retenir les écoulements du Nil qui descend vers l'Égypte et qu'ils aident au maintien de son cours par faveur envers le maître de l'Égypte³⁴ ». Même si aucun lien explicite n'est fait entre les deux informations, leur juxtaposition tend à prouver que cette menace éthiopienne était proférée par les envoyés venus au Caire demander la nomination d'un patriarche. Par la formulation même, « les Éthiopiens prétendent », al-'Umarī a à cœur, à son tour, de réfuter la véracité de cette affirmation.

Comme bien souvent dans l'historiographie médiévale, les informations de ces auteurs furent répétées, presque mot à mot, par leurs successeurs. Dans son traité de chancellerie achevé en 1412, al-Qalqašandī répète textuellement l'affirmation d'al-'Umarī qu'il complète avec le récit de l'ambassade d'al-Mustansir, repris d'al-Makīn. Il conclut cette compilation de sources en affirmant l'impossibilité pratique d'un tel détournement qu'il a démontré, affirme-t-il, dans son chapitre sur le Nil, sans que ce sujet ne soit explicitement abordé dans le passage qu'il consacre à ce fleuve³⁵. Quelques décennies plus tard, al-Maqrīzī se limite à reformuler le récit d'al-Nuwayrī sur l'ambassade de 1325³⁶. Bien qu'issues de recopiages, ces mentions demeurent significatives. Capables dans d'autres circonstances de produire un récit nouveau, ces auteurs ont pris la peine

32. al-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab*, p. 149, cité par Loiseau (2020, p. 48).

33. al-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab*, p. 149, cité par Loiseau (2020, p. 48).

34. Al-'Umarī, *Masālik al-abṣār*, vol. 4, p. 91. Cette traduction m'a été fournie par Robin Seignobos, qui en donne une autre (très légèrement différente) dans Derat, Seignobos (2015, p. 269).

35. Al-Qalqašandī, *Šubḥ al-a'shā*, vol. 5, p. 323.

36. al-Maqrīzī, *al-Sulūk*, vol. II-1, p. 270, cité par Loiseau (2019, p. 640-641).

de reprendre, voire de compiler, des informations qu'ils considéraient importantes, même s'ils ne disposaient pas d'autres sources pour les confirmer.

La menace proférée lors de l'ambassade de 1325 ne fut pas en effet un acte isolé. L'ambassade dépêchée par Dāwit auprès du sultan Barqūq en 1387 est relatée par deux auteurs égyptiens (al-Maqrīzī et Ibn al-Šayrafi) sans référence au blocage du Nil. Mais le père Vansleb, élève de Ludolf chargé par Colbert de se rendre en Éthiopie en 1671, affirme avoir vu une copie arabe de la lettre envoyée par le roi à cette occasion, « par laquelle il menace ce roi d'Égypte dans deux différents endroits de la lettre, de détourner le cours du Nil de l'Égypte & de faire périr tous les habitants de faim, s'il ne cesse pas de maltraiter les Coptes, qu'il appelle ses frères³⁷ ». Bien qu'invérifiable, l'information est crédible, d'autant que sa teneur est très semblable à de nombreuses occurrences rapportées par d'autres sources fiables.

Trois auteurs arabes contemporains, tous bien renseignés, transcrivent la lettre envoyée par Zär'a Ya‘eqob en 1443, évoquée au début de cet article : al-‘Aynī, al-Sahāwī et Ibn al-Šayrafi³⁸. Selon ce dernier, le roi aurait ainsi affirmé que :

Votre puissance n'ignore pas que le Nil s'écoule jusqu'à vous depuis nos pays et que nous avons le pouvoir d'empêcher la crue qui abreuve vos pays de se diriger jusqu'à vous. Il y a chez nous un pays où des lieux élevés livrent passage [à la crue], puis elle s'éloigne vers d'autres lieux encore avant de se diriger vers vous. Nous ne l'en empêchons pas que par crainte de Dieu et compassion pour les serviteurs de Dieu³⁹.

Sans être absolument identiques à celui-ci, les deux autres textes en sont très proches, dans la structure du texte comme dans le détail des arguments. Gandolfo de Sicile, gardien du couvent franciscain de Jérusalem s'était entretenu à Jérusalem avec l'ambassadeur d'Éthiopie. Il rapporte également ces propos dans une lettre au pape, même s'il en transforme un peu la teneur, insistant sur la réalité et le caractère immédiat de la menace pour mieux exposer à son interlocuteur la puissance de ce souverain chrétien lointain et méconnu⁴⁰.

Moins de quatre ans plus tard, Zär'a Ya‘eqob écrit de nouveau à Ğaqmaq, pour se plaindre des mauvais traitements infligés aux chrétiens, ainsi que, dans une deuxième partie de la lettre peut-être rédigée plus tard, pour le remercier des efforts faits envers les chrétiens d'Égypte⁴¹. Inconnue des auteurs arabes contemporains, la lettre a été conservée dans un manuscrit écrit en garshouni (de l'arabe écrit en caractères syriaques), syriaque et arabe appartenant au

37. Vansleb, *Nouvelle relation*, p. 31.

38. Al-‘Aynī, *Iqd al-ġumān*, p. 604-605; Ibn al-Šayrafi, *Nuzhat al-nufūs*, vol. 4, p. 281-288; al-Sakhāwī, *al-Tibr al-masbūk*, vol. 1, p. 168.

39. Ibn al-Šayrafi, *Nuzhat al-nufūs*, vol. 4, p. 286. Cette traduction m'a été fournie par Julien Loiseau.

40. L'extrait de la lettre de Gandolfo de Sicile est cité en exergue de cet article avec les références correspondantes. Voir aussi Krebs (2019, p. 257-262).

41. Oubliée par l'historiographie, cette lettre a été traduite par Euringer (1939, p. 205-240) et remise en lumière par Krebs (2019). Je remercie Verena Krebs de m'avoir fourni une copie de l'article d'Euringer, difficilement accessible.

patriarcat maronite du Liban copié en 1558. Quoique complexe, cette transmission demeure plausible : il est aisé d'imaginer que les maronites aient été intéressés par le rôle de protecteur des chrétiens dont se parait le roi d'Éthiopie et aient collectionné et conservé des traces de sa correspondance diplomatiques. Le style comme le contenu de la lettre sont par ailleurs similaires à celle de 1443, ce qui, sans être une preuve définitive – la lettre pourrait être un faux forgé sur le modèle trouvé chez un auteur arabe – incite à la considérer comme authentique. La première partie de la lettre s'achève ainsi par une allusion au blocage du Nil :

En ce qui concerne le flot du Nil béni, le Seigneur, le Tout-Puissant, le Sublime, le Consacré, a placé son cours entre nos terres et les vôtres, et nous veillons constamment sur lui pour que le lit du Nil béni soit maintenu libre, dégagé et nettoyé des racines d'arbres qui y tombent durant les crues (?) et de tout son bois flottant. Il se nomme l'Abajâdî, c'est-à-dire le Nil béni. Nous faisons cela pour plaire à Dieu, le Très-Haut, et pour toutes les créatures de Dieu, pour les musulmans, les chrétiens et les juifs, aussi bien que pour les animaux et les oiseaux. Mais nous faisons avant tout cela pour que le lien d'amour entre nous ne soit pas brisé, pour que l'amour entre nous demeure durable, comme il l'était du temps de nos prédecesseurs, que Dieu les protège par sa pitié et sa miséricorde !⁴²

La légende a subi quelques distorsions par rapport à l'ambassade de 1443 : il n'est plus question de bloquer activement la crue mais de laisser libre le passage du fleuve par un dégagement régulier de ses embâcles. La lettre de 1447 n'est donc pas une copie de la précédente. Il s'agit d'une œuvre originale, qui démontre, une fois encore, la plasticité de la légende sans doute liée à sa diffusion relativement importante dans la culture orale. Le contexte général, en revanche, demeure inchangé. Il ne s'agit en rien d'une menace mais d'une preuve d'amitié. Le roi tient à faire savoir au sultan qu'il n'entreprend rien contre lui, ce qui est d'autant plus louable qu'il pourrait le faire facilement. La stratégie discursive s'inscrit dans une diplomatie habile, qui proclame la supériorité du roi d'Éthiopie tout en insistant sur sa bonne volonté et son désir de conciliation.

Les observateurs latins ont, volontairement ou non, déformé cette intention. Dans la description de Gandolfo de Sicile, l'ambassade de 1443 lance un véritable ultimatum au Sultan menaçant le Nil aussi bien que La Mecque. De même, le Bourguignon Georges Lengherand passa par l'Égypte lors de son pèlerinage en Terre sainte en 1485-1486. À propos du Nil, il rapporte une version encore différente de la légende. Chaque année, le roi d'Éthiopie – le Prêtre Jean – autorise le sultan à rompre des digues pour faire couler de l'eau dans des affluents du Nil et provoquer sa crue. Trois mois plus tard, il est contraint de reconstruire ces digues, à ses frais, pour éviter d'enoyer l'Égypte⁴³. Cela donne l'occasion au pèlerin de transcrire ce qu'un Vénitien lui a rapporté à propos de l'ambassade éthiopienne arrivée au Caire quatre ans plus

42. Euringer 1939, p. 230-234. Je traduis de l'allemand le texte traduit de l'arabe par Euringer. Il serait sans doute profitable d'établir un examen approfondi du texte original.

43. *Voyage de Georges Lengherand*, p. 185.

tôt. Très détaillé, le récit est tout entier destiné à démontrer la supériorité du roi d'Éthiopie, dont l'envoyé refuse de se prosterner devant le sultan et force ce dernier à reconnaître la souveraineté du roi chrétien :

Ton seigneur est-il car en sa main est ta vie et ta mort ; et la raison : tu scès bien que le Nil passe par Indie, et que chascun an t'est besoing d'avoir de ses eauwes pour arrouser ta terre qui, sans ce, ne vauroit riens ; et que s'il voulloit, il te osteroit les eauwes, tellement que toi et ton pays morriez de fain⁴⁴.

Les autres récits de l'ambassade de 1481 ne mentionnent pas de menace sur le Nil⁴⁵. L'informateur vénitien de Georges Lengherand était-il mieux renseigné ? Ou au contraire avait-il ajouté à son récit, somme toute peu réaliste, cet élément issu d'une ambassade antérieure afin de donner plus de poids à sa démonstration ? Dans tous les cas, le texte montre bien comment les Latins réinterprétèrent la légende du blocage du Nil, déformèrent son contexte initial pour la faire correspondre à leurs espoirs d'une croisade commune avec ce souverain si puissant⁴⁶.

L'analyse de chacun de ces documents demeure délicate. Les relations entre les différents historiographes de l'époque mamelouke sont complexes et la part d'influence réciproque et de recopiage dans la composition de leurs œuvres fait encore débat⁴⁷. Les lettres de 1387 et de 1447 sont connues par des traditions détournées, et leur conformité absolue avec l'original envoyé à la cour du sultan ne peut être certifiée. Les récits des ambassadeurs latins sont déformés par leur perception de la puissance du « Prêtre Jean ». Il est donc impossible d'exclure de manière définitive la possibilité que ces récits transfèrent sur des ambassades successives une légende assez répandue en Égypte, sans que celle-ci n'ait jamais été réellement évoquée. Il convient cependant de se garder de l'hyper-criticisme. Sur les onze relations diplomatiques recensées par Julien Loiseau entre le début du XIV^e et la fin du XV^e siècle⁴⁸, près de la moitié firent allusion au détournement du Nil selon plus de dix témoignages différents, pour la plupart indépendants les uns des autres. L'évolution de notre légende semble donc aisée à retracer. Elle naît comme une rumeur liée à une crainte populaire atemporelle ; elle est transformée en un fait passé aisément répllicable sous l'influence des communautés coptes, à la recherche d'un protecteur politique dans la personne du roi d'Éthiopie ; elle parvint alors en Éthiopie où les souverains l'utilisent pour renforcer leur position par rapport aux sultans du Caire. Notre analyse semble confirmer les vues de l'historiographie récente, qui font du blocage du Nil un élément central des relations diplomatiques entre l'Éthiopie et l'Égypte à la fin du Moyen Âge. Un aspect, pourtant, empêche d'accepter ce schéma tel quel. Les ambassades éthiopiennes au Caire sont exclusivement connues par des sources arabes ou latines ; le pouvoir du souverain sur le fleuve n'est jamais évoqué dans la littérature éthiopienne.

44. *Voyage de Georges Lengherand*, p. 187. Le récit de l'ambassade occupe les pages 185-188.

45. Loiseau 2019 ; Krebs 2021, p. 123-126.

46. Weber 2019b ; Krebs (2019) dont je partage entièrement la conclusion malgré des désaccords sur la démonstration.

47. Voir par exemple Little (2003) et Nakamachi (2020).

48. Loiseau (2019, p. 644-645) en dénombre 10, auxquelles il faut ajouter la lettre de 1447.

Absences et ajouts

L'abondante littérature rédigée dans le royaume chrétien d'Éthiopie dans les derniers siècles du Moyen Âge⁴⁹ ne s'intéresse pas à la diplomatie royale. Les nombreux contacts avec l'Occident ne sont mentionnés que par de rares allusions et les relations avec l'Égypte, bien que fréquentes on l'a vu, ne sont jamais évoquées dans les chroniques royales. Ce silence est sans doute le fruit d'une vision impériale considérant le seul royaume d'Éthiopie comme digne d'intérêt, conception que l'on retrouve dans de nombreux empires anciens⁵⁰. Il pourrait suffire à expliquer l'absence de mention du blocage du Nil dans les sources éthiopiennes : puisque les textes éthiopiens n'évoquent jamais les échanges avec les sultans du Caire, il est normal qu'ils ne mentionnent pas les menaces sur le fleuve proférées à cette occasion. Séduisant par sa simplicité, ce raisonnement doit cependant être nuancé. Même si elle n'est jamais directement mise en relation avec les ambassades en Égypte, la possibilité d'empêcher l'écoulement du Nil est présente dans plusieurs textes éthiopiens. Mais aucun de ces récits ne peut être avec certitude attribué au XIV^e ou XV^e siècle. La datation des œuvres en guèze est certes une entreprise difficile, parce que les critères codicologiques et paléographiques ont peu évolué du XIII^e au XIX^e siècle et surtout parce que les manuscrits les plus récents recopient et s'inspirent de textes antérieurs en y ajoutant certains détails dans une mesure qu'il est impossible de déterminer. Une fois de plus, il nous faut nous contenter d'hypothèses, tributaires de découvertes ou réfutations ultérieures. Toutes vont cependant dans le même sens.

La majorité des mentions du blocage du Nil dans la littérature éthiopienne est liée aux récits de la translation de la croix. La venue d'une relique de la vraie croix du temps de Dawit, qui régna de 1379-1380 à 1413, est un thème récurrent⁵¹. Plusieurs textes similaires l'insèrent dans l'histoire des relations entre l'Éthiopie et l'Égypte. Afin de mettre fin aux persécutions des musulmans, les chrétiens d'Orient – ainsi que les Byzantins, voire les Francs dans certaines versions – auraient demandé l'aide de Dawit. En parallèle, ou en remplacement, d'une attaque contre l'Égypte, le roi aurait alors retenu les eaux du Nil, seul ou à l'aide d'une intervention divine. Le sultan du Caire aurait rapidement cédé et promis de protéger les chrétiens. En remerciement, le patriarche aurait offert à Dawit un morceau de la vraie croix. Ce récit s'inspire sans doute de faits réels, la politique active de translation de reliques de la part des souverains éthiopiens et les incursions de l'armée éthiopienne jusqu'à la frontière de la Haute-Égypte en 1381⁵². Par son insistance sur le rôle du roi d'Éthiopie comme protecteur des chrétiens égyptiens, il se rattache aux versions égyptiennes des XII^e-XV^e siècles, dont il s'inspire plus ou moins directement.

Pourtant, l'existence même de cette légende dans l'Éthiopie des XIV^e et XV^e siècles demeure indémontrable. Au contraire, de nombreux textes qui circulaient à cette époque et dans lesquels on aurait pu s'attendre à la trouver n'en font pas mention. Une homélie en l'honneur de la

49. Pour un regard d'ensemble, on peut se reporter à Cerulli (1968, p. 30-116) ou Brita (2020).

50. C'est notamment le cas à Byzance et dans l'empire chinois.

51. Kaplan 2002; Haile 2018, p. 4-15.

52. Sur la recherche de reliques, Krebs (2021); sur les conflits en Haute-Égypte, Loiseau (2020, p. 52-53).

vraie croix rédigée dans les premières décennies du xv^e siècle présente la relique comme un des dons offerts par le doge de Venise lors de l’ambassade de 1402, sans lien avec l’Égypte⁵³. La vie de saint Märqorewos, dont les plus anciens manuscrits remontent au xvii^e siècle, contient un récit de l’expédition de Dawit et du don de la croix très similaire à celui évoqué mais sans l’épisode de rétention des eaux du Nil⁵⁴. Les chroniques royales, écrites du vivant même des rois salomoniens afin d’exalter leur puissance, ne font aucune allusion à un quelconque pouvoir sur le fleuve⁵⁵. Le Kebra Negast (*La Gloire des Rois*) enfin, vaste récit destiné à démontrer l’élection divine des rois d’Éthiopie par leur filiation avec Salomon et la reine de Saba et leur rôle d’empereur des derniers temps, ne porte aucune attention au Nil⁵⁶.

À l’inverse, même s’il est difficile, on l’a dit, d’établir avec certitude la date de composition des textes, les mentions de la légende paraissent toutes tardives. La « chronique abrégée » est une chronique de l’histoire éthiopienne depuis les origines, très rapide jusqu’au xiv^e siècle, plus détaillée ensuite. Sans doute rédigée durant le règne de Iyasu II (1730-1755) à partir de traditions plus anciennes, elle fut souvent enrichie et remaniée par la suite, parfois jusqu’au début du xx^e siècle⁵⁷. Toutes les versions mentionnent des guerres en Égypte de Säyfā Ar^cad (1344-1371) pour protéger les chrétiens d’Orient et l’arrivée de la vraie croix sous le règne de Dawit, mais seuls quelques manuscrits lient un de ces récits au détournement du Nil⁵⁸. Une étude comparative de l’ensemble des manuscrits reste à faire, notamment pour déterminer, autant que faire se peut, leur date de composition et leurs influences réciproques. Il demeure très vraisemblable que le texte original ne contenait pas la légende et que celle-ci lui ait été ajoutée, au plus tôt dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

Il en va exactement de même du Mäṣḥafä ተefut : ce manuscrit conservé encore aujourd’hui avec la relique de la vraie croix dans le monastère de l’Amba Gəsän est tout entier consacré au culte de la croix⁵⁹. Bien que l’ensemble soit constitué de nombreuses pièces remontant au xiv^e siècle, voire transmettant des originaux de l’époque aksoumite, le récit qui raconte le détournement du Nil par Dawit est une adjonction postérieure – la copie conservée à la British Library ne le contient pas – qui situe l’action dans la ville de Khartoum, fondée en 1821.

Notre histoire se retrouve dans un hymne sur la vraie croix qui se présente comme rédigé par Zär’ā Yāeqob lui-même. Mais l’unique manuscrit de ce texte est postérieur au xix^e siècle et

53. Raineri 1999 ; 2007.

54. *Gadla Marqorēwos*, p. 55-57 ; Lusini, « Märqorewos », EAe, 2007, p. 789-790.

55. *Les Chroniques de Zar’ā Yāeqōb* ; Chernestov-Red, « Historiography », EAe, 2007, p. 40-45.

56. La date de composition du Kebra Negast fait encore débat mais les plus anciens manuscrits remontent au xiv^e siècle. À ce sujet et sur la signification générale de l’ouvrage, voir Piovanelli (2014).

57. Caquot 1957.

58. Le blocage du Nil n’est pas mentionné dans les versions publiées par Basset (1881) et Béguinot (1901). Il est attribué à Dawit dans celles de Foti (1941, p. 9) et de Guidi (1926). Il est rapporté à Säyfā Ar^cad dans celui de Caquot (1957).

59. Caquot 1955 ; Bosc-Tiessé, Derat, « Mäṣḥafä ተefut », EAe, 2010, p. 887-888 ; Seignobos 2016, annexe I, p. 20-25.

rien ne permet de penser que l'attribution à ce roi soit autre chose qu'un procédé de légitimation *a posteriori*⁶⁰.

Deux des quatre manuscrits de la vie de saint Šäršä Petros contiennent également un récit du blocage du Nil par Dawit en deux versions différentes, une longue et une courte. Selon toute vraisemblance, il s'agit là aussi d'ajouts au texte original dans des copies du xx^e siècle, afin d'établir un parallèle entre l'histoire de la vraie croix et la venue d'icônes de saint Luc en Éthiopie⁶¹.

Enfin, un des miracles de Marie relate comment Dawit obtient de la Vierge qu'elle interrompe le cours du Nil afin de faire cesser les persécutiōns contre les chrétiens d'Orient. Destinés à soutenir le développement du culte marial, les miracles de Marie sont des recueils totalisant près de 1 300 récits, rédigés à partir de textes français, passés en Terre sainte et traduits en arabe puis en guèze et complétés par des compositions originales éthiopiennes⁶². Aucun des manuscrits les plus anciens, dont certains remontent au xv^e siècle, ne mentionne la possibilité de bloquer le Nil, bien que l'un d'entre eux évoque une famine en Égypte au xii^e siècle et un autre une expédition de Zär'a Ya'eqob contre l'Égypte. L'intervention de Dawit, l'interruption du cours du fleuve et la famine qui s'ensuivit en Égypte n'apparaissent que dans deux compilations du xix^e siècle et doivent donc, une fois encore, être considérées comme une addition postérieure à un corpus ancien⁶³.

Étudiant ce miracle, Veronika Six a remarqué à quel point il s'inscrivait parfaitement dans le contexte du xix^e siècle⁶⁴. Son insertion doit être lue au regard des conflits croissants entre l'Égypte et l'Éthiopie à la suite de l'annexion du Soudan par Mehmet Ali (1821) et les prétentions sur le Nil de son petit-fils, Ismaïl Pacha. Sans pouvoir l'affirmer de manière catégorique, il semble bien que cette conclusion puisse s'étendre à la majorité, sinon à l'ensemble des mentions de notre légende liées au cycle de la croix. Un récit ancien relatant l'offensive victorieuse contre l'Égypte d'un roi d'Éthiopie, Dawit ou Säyfā Ar'ad, fut repris, amplifié en y adjoignant la légende du blocage du Nil, et ajouté à de nombreux textes existants pour mettre en avant l'atemporalité de la puissance des Éthiopiens face aux Égyptiens et la légitimité de leurs prétentions sur les eaux du Nil. La grande similarité entre l'ensemble de ces récits indique vraisemblablement des

60. EMML 5538, f°35v-42r. Le texte est publié par Haile (2018, p. 9-11) qui ne remet pas l'auteur en question et ne discute pas la date de la composition du texte. Le manuscrit lui-même est daté du xix^e siècle par Haile (1985, p. 88).

61. Il s'agit des manuscrits G2-IV-224 de Dabra Warq (contient les deux versions) et አጥ-IV-6305 de Dabra Sān (contient la version courte uniquement). Toutes ces informations m'ont été aimablement communiquées par Suzanne Hummel qui les a depuis développées dans Hummel (2020, p. 130-131 et 153-155).

62. L'étude pionnière d'Enrico Cerulli (1943b) reste fondamentale mais a été grandement complétée depuis. Wendy Laura Belcher dirige depuis 2018 le *Princeton Ethiopian, Eritrean and Egyptian Miracles of Mary Project*. Les conclusions de ce projet ne sont pas encore disponibles, mais le site internet du projet: <https://pemm.princeton.edu/>, consulté le 23-08-2022) contient une liste utile des titres des récits recensés.

63. Il s'agit des manuscrits EMML 2337 et N-254 (EAP) 1-24. Je remercie Wendy Belcher de m'avoir communiqué ces précisions sur les manuscrits. Le texte du miracle, tel que publié en 1971 par Täfsa Gäbrä Šəllase, a été publié et traduit par Six (1999).

64. Six 1999, p. 59-77.

influences, sinon des copies, entre les manuscrits, même s'il est impossible d'établir de véritables liens de filiation entre tous ces textes dans l'état actuel de nos connaissances.

Les références au blocage du Nil se retrouvent en Éthiopie dans un deuxième contexte bien différent : les légendes sur les rois Zāgʷē. Marie-Laure Derat a bien expliqué le paradoxe de cette dynastie, dénoncée comme illégitime par les Salomoniens qui l'avait renversée, mais dont certains souverains ont très tôt fait l'objet d'un culte et ont été proposés comme modèle pour leurs successeurs⁶⁵. Il semble que la capacité à interrompre le cours du Nil ait été un des éléments de l'exaltation de certains souverains Zāgʷē. Pourtant, là encore, cette tradition ne paraît pas remonter jusqu'aux XIV^e et XV^e siècles. De nombreux voyageurs européens en Éthiopie rapportent ainsi des récits qui prêtent à Lālibalā la volonté de couper le Nil pour soumettre l'Égypte⁶⁶. Cette légende était, semble-t-il, relativement diffusée dans la tradition orale éthiopienne entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Mais ni la vie de ce roi-saint, rédigée avant le milieu du XV^e siècle, ni les listes royales, composées au plus tard au XVI^e siècle, ne mentionnent de projet contre l'Égypte, encore moins d'espoir de blocage du fleuve⁶⁷.

À l'inverse, la vie du roi zāgʷē Na'akʷeto La'āb contient un récit original : durant le règne de ce roi, les Égyptiens cessèrent de payer le tribut que leur avait imposé Lālibalā. Le souverain pria pour qu'ils soient châtiés de leur orgueil et Dieu retint l'eau du Tekezé durant trois ans et sept mois, provoquant une grande famine en Égypte⁶⁸. Cette version de la légende est unique même si elle renvoie à un élément fréquemment mentionné par les pèlerins occidentaux à Jérusalem, le tribut payé par les Égyptiens aux Éthiopiens pour conserver le libre cours du fleuve⁶⁹. Il est impossible de déterminer avec exactitude sa provenance, mais il est évident qu'il s'agit d'une tradition indépendante de celles connues dans la correspondance diplomatique des XIV^e et XV^e siècles comme des récits sur la translation de la vraie croix. L'analyse de ce texte se heurte pourtant à la complexité de sa datation. Il est postérieur à la vie de Lālibalā, dont il reprend et développe certains éléments ; il est rédigé à une époque où les questions autour de la légitimité des Zāgwē ne se posaient plus. Sa rédaction peut difficilement être antérieure au milieu du XVI^e siècle, mais il est impossible de fournir un *terminus post quem*⁷⁰. Du point de vue de la structure même du texte, la légende n'est pas insérée dans la vie du roi. Il s'agit de l'un des deux récits de miracles ajoutés après l'adresse conclusive de l'œuvre, comme une

65. Derat 2018.

66. Les récits de Joaō Bermudes (*Ma géniale imposture*, p. 50, 170-171), James Bruce (*Travel to Discover*, vol. 1, p. 529-531) et Barthelemy Denys de Rivoyre (*Au pays du Soudan*, p. 233-243) sont assez différents pour ne pas être issus de recopiage. Plusieurs autres auteurs (James Salt, Giuseppe Sapeto) répètent l'information de Bruce.

67. *Vie de Lalibala* ; Derat 2018, p. 215-220.

68. *Gli atti di Re Na'akuēto La'āb*, p. 228-229 ; Derat 2018, p. 235-236.

69. Voir à ce sujet Cerulli (1943a, p. 116-119).

70. Derat (2018, p. 236) considère que le récit du blocage du Nil prouve que ce texte est postérieur à la traduction d'al-Makīn en guèze, au XVI^e siècle. Le texte est cependant trop différent de celui de l'historien copte pour penser à une filiation directe entre les deux, ce qui n'empêche pas d'adhérer à sa thèse d'une composition tardive.

sorte d'appendice que rien ne vient justifier ou expliquer. Sans constituer une preuve définitive, ce dispositif semble bien être l'indice d'un ajout postérieur à la rédaction initiale de la vie du saint, cette dernière ayant été rédigée à une époque où l'histoire ne circulait pas encore sur les hauts plateaux éthiopiens.

Paradoxe et dépassements

L'analyse comparée des documentations égyptiennes et arabes met donc en avant un paradoxe intrigant. Alors que de nombreux témoignages fiables confirment que la menace de couper l'eau du Nil était un leitmotiv des lettres et ambassades envoyées au Caire par les rois d'Éthiopie aux XIV^e et XV^e siècles, aucun texte éthiopien daté avec certitude de la même période n'évoque cette légende et toutes ses mentions dans la littérature éthiopienne semblent être des ajouts postérieurs au XVII^e, voire au XIX^e siècle. Le schéma déjà évoqué d'une diffusion de la légende vers l'Éthiopie au cours du XIV^e siècle puis d'un retour vers l'Égypte lors des relations diplomatiques nécessite d'être complexifié.

Une première hypothèse permet de dépasser cette contradiction. Les rois d'Éthiopie connaissaient bien le pouvoir qui leur était attribué de bloquer le cours du Nil. Mais ils étaient aussi bien placés pour savoir que la chose était concrètement impossible. Dès lors, il est parfaitement compréhensible qu'ils se soient abstenus de favoriser toute allusion à cette légende dans les textes produits en guète à destination d'une population éthiopienne bien au fait de la difficulté de retenir l'eau du fleuve. Ils l'auraient réservée à leurs échanges avec les Mamelouks, espérant que cela donnerait plus de poids à leurs revendications dans un pays où la crainte de l'assèchement du Nil était vieille de plusieurs millénaires. Cette vision rationaliste de la politique royale ne peut être exclue. Elle ne me paraît cependant pas réellement convaincante. Elle est d'une part en contradiction avec la fortune – relative – que la légende connaît en Éthiopie à partir du XVII^e siècle, dans un contexte politique et géopolitique tout autre, mais où les connaissances sur le Nil et les possibilités de son interruption n'étaient pas fondamentalement différentes, chez les rois comme parmi le reste de la population. Elle ne correspond pas, d'autre part, à l'utilisation massive de récits légendaires par le pouvoir royal éthiopien à partir du dernier quart du XIII^e siècle. Afin de justifier le renversement des Zāgʷē, les Salomoniens développèrent en effet une intense propagande, se présentant comme restaurateurs de la légitimité dynastique issue du royaume d'Axoum⁷¹. Les récits légendaires furent amplement mobilisés à cette fin : la filiation salomonique, les traditions apocalyptiques, la mémoire des expéditions de Kaleb en Arabie, les récits sur la christianisation, le cycle d'Alexandre le Grand se retrouvent fréquemment dans des textes parrainés par le pouvoir royal afin de démontrer la grandeur des souverains régnants⁷². Si les rois d'Éthiopie avaient eu connaissance de légendes leur prêtant le pouvoir d'annihiler l'Égypte en dominant le Gihôn biblique, on voit mal pourquoi ils se seraient privés de l'utiliser dans leur propagande.

71. Derat 2003, p. 259-313; 2018, p. 196-213.

72. Lusini 1994; Derat 2012; Piovanelli 2013; Weber 2019c.

Les arguments *a silentio* sont toujours délicats à manier, surtout quand ils reposent sur une série d'hypothèses, convergentes mais invérifiables. Ils permettent cependant d'avancer une deuxième explication au paradoxe de la légende du Nil. La question de la langue était centrale dans les relations diplomatiques entre des souverains éthiopiens s'exprimant en amharique et écrivant en guèze et des sultans parlant le turc, mais pratiquant l'arabe. Les personnes capables d'effectuer des traductions entre ces langues étaient nombreuses, au Caire comme à la cour royale éthiopienne. Mais mener une ambassade officielle nécessitait un savoir-faire diplomatique et politique et impliquait de jouir de l'entièvre confiance du souverain : ces qualités n'alliaient pas nécessairement de pair avec des capacités linguistiques. Les rois d'Éthiopie résolurent le problème par un système d'ambassade double : un envoyé éthiopien, un dignitaire capable de mener les négociations au nom du roi, était toujours accompagné par un émissaire égyptien, la plupart du temps un marchand. Le premier possédait peut-être quelques notions d'arabe, afin de pouvoir contrôler ce qui était dit, mais la communication directe avec le sultan était entièrement prise en charge par le second. La communication écrite adopta peu à peu un système similaire. Les trois lettres envoyées au Caire à la fin du XIII^e siècle étaient rédigées en guèze et furent traduites en arabe, sans doute par la chancellerie mamelouke. Mais les lettres de 1443 et 1447 furent écrites directement en arabe, dans un style très soutenu en prose rimée⁷³. L'auteur de la deuxième était sans doute de langue syriaque, assez versé dans l'étude de la jurisprudence musulmane pour appuyer sa démonstration par des comparaisons entre les traditions hanafites et malikites⁷⁴.

Ce rôle joué par des émissaires égyptiens dans la diplomatie éthiopienne à destination des sultans mamelouks pourrait expliquer la place qu'y joue notre légende. La menace de bloquer le Nil ne venait pas d'Éthiopie. Elle fut ajoutée dans les discours royaux par les ambassadeurs arabes du roi d'Éthiopie afin de donner plus de poids au message du souverain qu'ils servaient. Cela ne signifie pas que ce souverain ait été lui-même au courant du pouvoir qui lui était attribué. Nos conceptions modernes considèrent la diplomatie et la traduction comme des actes « transparents » : il s'agit de transposer dans un autre lieu et/ou dans une autre langue un discours le plus proche possible de l'original. La perception médiévale était bien différente. La pratique courante d'employer un émissaire issu du pays destinataire de l'ambassade n'était pas uniquement destinée à utiliser ses compétences linguistiques. Cela permettait de bénéficier de sa tradition culturelle, de sa connaissance des intentions, conceptions, *a priori* et perceptions du souverain à rencontrer qui lui permettait, *in fine*, d'adapter son discours à son interlocuteur pour lui assurer une meilleure réception. Cette aptitude était primordiale dans les ambassades lointaines, entre des sociétés peu connectées dont les relations étaient souvent fondées, en partie au moins, sur des malentendus ou des incompréhensions.

73. Loiseau 2019, p. 649-653.

74. Euringer 1939, p. 209.

En 1402, le dominicain Jean de Sultanieh, ambassadeur du conquérant turc Tamerlan auprès du roi de France, Charles VI, était ainsi porteur d'une lettre en persan et une en latin⁷⁵. Mais la deuxième, qu'il avait sans aucun doute rédigée lui-même, n'était pas une traduction de la première, tel que nous l'entendons du moins. Il s'agissait plutôt d'une transposition, qui mettait davantage son porteur en valeur, qui louait bien plus son destinataire et qui fournissait de nombreux détails sur la victoire de Tamerlan contre les Ottomans à Ankara. Sans le trahir, Jean de Sultanieh avait adapté le message du souverain qu'il représentait afin que l'ambassade – qu'il avait peut-être lui-même suscité – ait plus de chance d'aboutir.

De même, l'original guèze de la lettre de Ləbnä Dəngəl à João III de 1522 diffère sensiblement de sa traduction latine. De manière classique depuis le début du xv^e siècle, le roi d'Éthiopie demandait à son homologue occidental l'envoi de charpentiers, de peintres, d'orfèvres, de maçons et de médecins. À cette demande, la version portugaise ajouta des artisans capables de fabriquer des épées et surtout des armes à feu⁷⁶. Le Portugais qui effectua ou supervisa la traduction savait pertinemment que João III espérait nouer une alliance avec l'Éthiopie contre les Ottomans. Afin que l'ambassade éthiopienne reçoive bon accueil à Lisbonne, il n'hésita pas à ajouter une requête militaire à la lettre originale, sans se soucier du fait qu'il transformait ainsi en profondeur le message dont il était porteur et favorisait l'incompréhension qui régnait, depuis plus d'un siècle déjà, entre l'Éthiopie et l'Occident.

Il est donc tout à fait possible d'imaginer que la légende sur le détournement du Nil ait été inconnue en Éthiopie mais ait été ajoutée par les ambassadeurs égyptiens au service du roi d'Éthiopie. Ce faisant, les ambassadeurs n'avaient aucunement le sentiment de trahir leur maître : au contraire, ils le servaient du mieux possible, en ajoutant au message qu'ils devaient délivrer un élément permettant de lui donner un poids supplémentaire. Ces récits étaient suffisamment diffusés parmi la population égyptienne pour que plusieurs ambassades successives aient pu les mentionner, surtout si, comme il est probable, les ambassadeurs avaient accès à des récits, voire des archives, des échanges précédents dont ils pouvaient s'inspirer. Cette stratégie diplomatique était-elle la bonne ? On peut en douter, à lire les mentions des moqueries du sultan dès la première allusion au blocage du Nil dans un contexte diplomatique en 1325. Cependant, l'insistance même des auteurs arabes à réfuter la légende pourrait être une preuve de l'importance qu'elle avait, ou qu'ils craignaient qu'elle ait, parmi la population égyptienne. Julien Loiseau a bien remarqué que « la diplomatie éthiopienne connaissait suffisamment bien l'imaginaire de l'adversaire pour savoir sur quels ressorts jouer⁷⁷ ». La menace d'une interruption du cours du Nil ne devait pas particulièrement impressionner le sultan. Mais le fait même de l'évoquer publiquement lors d'une rencontre diplomatique participait à construire dans la population l'image d'un roi d'Éthiopie puissant, capable de nuire durablement à l'Égypte, et qu'il convenait donc de ménager. Entretenir une peur populaire a toujours été un levier politique éprouvé...

75. Silvestre de Sacy, 1822. Pour le contexte général, voir Tanase (2013, p. 660-665) ou Knobler (2017, p. 23-28). Il portait en réalité plusieurs lettres mais un seul original persan a été conservé aux Archives nationales.

76. Krebs 2021, p. 151-152.

77. Loiseau 2020, p. 50.

* * *

En 1705, François Janus Lenoir du Roule, envoyé de Louis XIV auprès du roi de Gondar, fut assassiné à Sennar. Dans une des dernières lettres qu'il envoya au chancelier Louis Phélypeaux de Pontchartrain, il se plaignait que certains cheikhs locaux tentaient de convaincre la population « que nous étions des sorciers, à propos de quoy ils débitoient mile sotises de nous et entr'autres que nous allions couper le Nil afin qu'il ne passe plus en Égypte⁷⁸ ». L'année suivante, le roi Täklä Haymanot se plaignit de ce meurtre au pacha du Caire : « le Nil serait suffisant à vous punir, puisque Dieu a placé sous notre domination sa source, son exutoire et sa crue, et que nous pouvons en disposer à notre guise pour vous nuire⁷⁹ ». Au début du XVIII^e siècle, le pouvoir des rois éthiopiens sur le Nil était une crainte réelle de la part des populations jusqu'au Soudan et une menace concrète employée par les rois éthiopiens contre les maîtres du Caire. Mais le contexte culturel et politique était bien différent de celui des XIV^e et XV^e siècles. Le puissant royaume chrétien d'Éthiopie avait subi les attaques des sultanats musulmans voisins ; les Ottomans s'étaient imposés en Égypte et sur les deux rives de la mer Rouge ; les contacts épisodiques avec l'Occident avaient laissé place à des missions jésuites puis à plusieurs ambassades officielles ; la littérature guèze s'était enrichie par la circulation renouvelée de textes arabes et de traditions européennes.

Le blocage du Nil par les rois d'Éthiopie était une légende qui devint même un mythe dans certaines circonstances⁸⁰. Cela n'implique pas que ce récit soit atemporel. Sa naissance et sa diffusion s'inscrivent dans des contextes historiques précis, et chacune de ses mentions répond à une logique spécifique que l'historien se doit d'analyser sous peine de se méprendre sur sa signification. La crainte de voir le Nil se tarir est bien constitutive de la société égyptienne. L'actualité le démontre amplement. Mais son association avec le roi d'Éthiopie n'apparut qu'à la fin du XII^e siècle, comme une inquiétude de la population égyptienne, ainsi sans doute qu'un espoir parmi la communauté copte. L'utilisation de ce thème dans la diplomatie entre l'Égypte et l'Éthiopie demeure limitée dans le temps. À l'exception de la lettre de 1706, ses mentions se concentrent entre 1325 et 1447, voire 1481 si l'on considère le témoignage de Georges Lengherand. À cette époque, le pouvoir royal éthiopien, sûr de sa puissance, tente d'obtenir divers priviléges de la part des sultans mamelouks et se pose en protecteur des Coptes. Pour se faire, il emploie des émissaires musulmans, nombreux et bien installés à la cour éthiopienne. Bien qu'il soit impossible de le démontrer avec certitude, il semble que l'histoire n'était pas connue en Éthiopie à cette date. Sa mention dans les discours diplomatiques, oraux comme écrits, fut un ajout des ambassadeurs égyptiens qui y voyaient un argument supplémentaire pour favoriser la réussite de leurs négociations. Cet usage révèle la plasticité de la légende, la multiplicité des contextes dans lesquels elle peut être employée et la diversité des interprétations auxquelles elle peut

78. *Mémoire et lettres de Lenoir du Roule*, p. 9.

79. Bruce, *Travel to Discover*, vol. 2, p. 526 : *The Nile would be sufficient to punish you, since God hath put into our power his fountain, his outlet and his increase, and that we can dispose to the fame to do you harm.* Bruce traduit la lettre d'après un original arabe sans préciser où ni comment il a eu accès à ce document.

80. Weber 2016.

donner lieu. Mais il montre aussi que toutes ses mentions demeurent liées à des situations précises, qui doivent être étudiées séparément et qui ne peuvent être étendues ni dans le temps ni dans l'espace, sans preuve documentaire.

Bibliographie

Instruments de travail

EAe = *Encyclopaedia Aethiopica*, 5 vol., Uhlig S. (éd.), Wiesbaden, 2003-2014.
 C. Bosc-Tiessé, M.-L. Derat, «Mäṣḥafä Ṭefut», IV, 2010, p. 887-888.

S. Chernestov-Red, «Historiography», III, 2007, p. 40-45.
 G. Lusini, «Märqorewos», III, 2007, p. 789-790.

Sources éditées

- AL-‘AYNĪ, ‘Iqd al-ğumān
 al-‘Aynī, ‘Iqd al-ğumān fī tā’rīḥ ahl al-zamān,
 ‘Abd al-Razzāq al-Ṭanṭāwī al-Qarmūṭ (éd.), Le Caire, 1989.
- AL-BAGHDĀDĪ, *A Physician on the Nile*
 al-Baghdādī, *A Physician on the Nile. A Description of Egypt and Journal of the Famine Years*, T. Mackintosh-Smith (éd., trad.), New York, 2021.
- BARGUET 1953
 P. Barguet, *La stèle de la famine à Séhel*, Le Caire, 1953.
- BASSET 1881
 R. Basset, «Études sur l'histoire de l'Éthiopie. Chronique éthiopienne d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris», *JournAs* 17, 1881, p. 315-435.
- BÉGUINOT 1901
 F. Béguinot, *La cronaca abbreviata d'Abissinia. Nuova versione dall'Etiopico e commento*, Rome, 1901.
- BERMUDES, *Ma géniale imposture*
 J. Bermudes, *Ma géniale imposture. Patriarche du prêtre Jean*, H. Pennec (éd.), Toulouse, 2010.
- BONNEAU 1971
 D. Bonneau, «Liber Aristotelis de Inundatione Nili. Texte, traduction, étude», *Études de papyrologie* 9, 1971, p. 1-32.

- BRUCE, *Travel to Discover*
 J. Bruce, *Travel to Discover the Source of the Nile in the Years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772 and 1773*, Londres, 1790.
- DENYS DE RIVOYRE, *Au pays du Soudan*
 L.-B. Denys de Rivoyre, *Au pays du Soudan, Bogos, Mensah, Souakim*, Paris, 1885.
- FOTI 1941
 C. Foti, «La chronaca abbreviata dei re d'Abissinia in un manoscritto di Dabra Berhan di Gondar», *Rassegna di studi Etiopici* 1, 1, 1941, p. 87-123.

- IBN AL-ŞAYRAFĪ, *Nuzhat al-nufūs*
 Ibn al-Şayrafi, *Nuzhat al-nufūs wa-l-abdān fī tawāriḥ al-zamān*, H. Habaši (éd.), Le Caire, 2010.
- Gadla Marqorēwos
 Gadla Marqorēwos seu *Acta sancti Mercurii*, C. Conti Rossini (éd.), Louvain, 1914.
- Gli atti di Re Na’akuēto La-‘ab
 Gli atti di Re Na’akuēto La-‘ab, C. Conti Rossini (éd.), Rome, 1943.

- GUIDI 1926
 I. Guidi, «Due nuovi manoscritti della Cronaca Abbreviata di Abissinia», *Rendiconti della reale accademia nazionale dei lincei, Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, ser. 6-2, 1926, p. 356-428.
- L'abrégé des Merveilles
 L'abrégé des Merveilles, baron Carra de Vaux (trad. de l'arabe), Paris, 1898.

L'Égypte de Murtadi

L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe ou il est traité des pyramides, du débordement du Nil, & des autres merveilles de cette province, selon les opinions et traditions des Arabes, P. Vattier (éd.), Paris, 1666.

L'hymne à la crue du Nil

L'hymne à la crue du Nil, D. Van der Plas (éd.), 2 vol., Leyde, 1986.

Les Chroniques de Zar'a Yā'qōb

Les Chroniques de Zar'a Yā'qōb et de Ba'eda Māryām, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478, J. Perruchon (éd.), Paris, 1893.

AL-MAKĪN, al-Maġmū' al-Mubārak

al-Makin, *al-Maġmū' al-Mubārak*, 'Alī Bakr Ḥassan (éd.), *History of al-Makin*. *Elmacinus Historia Saracenica/Tārīḥ al-Makīn. Tārīḥ al-Muslimīn*, Le Caire, 2009.

Mémoire et lettres de Lenoir du Roule

Mémoire et lettres de Lenoir du Roule au chancelier de Pontchartrain sur sa mission en Éthiopie, Dr Bonnet (éd.), Paris, 1891.

AL-MAQRĪZĪ, al-Sulūk

al-Maqrīzī, *al-Sulūk li-ma'rifat duwal al-mūk*, M.M. Ziyāda (éd.), 4 vol., Le Caire, 1939-1973.

AL-NUWAYRĪ, Nihāyat al-arab

al-Nuwayrī, Nihāyat al-arab fi-funūn al-adab, Aḥmad Zakī Pāsha et al. (éd.), Le Caire, 1923-1955.

AL-QALQAŠANDĪ, Ṣubḥ al-a'shā

al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-a'shā fi ḥinā'at al-inshā*, vol. 5, Muḥammad 'Abd al-Rasūl Ibrāhīm (éd.), Le Caire, 1915.

AL-SĀHĀWĪ, al-Tibr al-masbūk

al-Sāḥawī, *al-Tibr al-masbūk fi dayl al-sulāk*, vol. 1, Naḡwā Muṣṭafā Kāmil Labība Ibrāhīm Muṣṭafā (éd.), Le Caire, 2002.

AL-'UMARĪ, Masālik al-abṣār

al-'Umarī, *Masālik al-abṣār fi mamālik al-amṣār*, vol. 4, Ḥamza Aḥmad 'Abbās (éd.), Abu Dhabi, 2002.

VANSLEB, Nouvelle relation

Vansleb, *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte*, Paris, 1677.

Vie de Lalibala

Vie de Lalibala, roi d'Éthiopie, J. Perruchon (éd.), Paris, 1892.

Voyage de Georges Lengherand

Voyage de Georges Lengherand, mayeur de Mons en Haynaud à Venise, Rome, Jérusalem, Mont Sinaï et Le Kayre (1485-1486), D.-Ch. Godefroy Ménilglaise (éd.), Mons, 1861.

WADDING, Annales minorum

L. Wadding, *Annales minorum seu trium ordinum a s. Francescu institutorum*, vol. II, Rome, 1734.

AL-WAHRĀNĪ, Manāmāt wa-maqāmātuhu

al-Wahrānī, *Manāmāt wa-maqāmātuhu wa-rasā'iluh*, Ibrāhīm Šā'lān, Muḥammad Naġš (éd.), Le Caire, 1968.

Woodbrooke Studies

Woodbrooke Studies. Christian Documents in Syriac, Arabic and Garshūni, edited and translated with a critical apparatus, vol. 3, A. Mingana (éd.), Cambridge, 1931.

Études

BOWERSOCK 2014

G.W. Bowersock, *Le trône d'Adoulis. Les guerres de la mer Rouge à la veille de l'Islam*, Paris, 2014.

BRITA 2020

A. Brita, « Genres of Ethiopian-Eritrean Christian Literature with a Focus on Hagiography », dans S. Kelly (éd.), 2020, p. 252-281.

CAQUOT 1955

A. Caquot, « Aperçu préliminaire sur le Maṣḥafa Ṭefut de Gechen Amba », *Annales d'Éthiopie* 1, 1955, p. 89-108.

CAQUOT 1957

A. Caquot, « Les « chroniques abrégées d'Éthiopie », *Annales d'Éthiopie* 2, 1957, p. 187-192.

CERULLI 1932

E. Cerulli, « Il volo di Astolfo sull'Etiopia nell'Orlando Furioso », *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, série 6-7, 1932, p. 19-38.

CERULLI 1943a

E. Cerulli, *Etiopi in Palestina. Storia della comunità etiopica di Gerusalemme*, vol. 1, Rome, 1943a.

CERULLI 1943b

E. Cerulli, *Il libro etiopico dei Miracoli di Maria e le sue fonti nelle letterature del Medio Evo latino*, Rome, 1943b.

CERULLI 1968

E. Cerulli, *La letteratura etiopica*, Rome, 1968.

COLLOMBERT 2017

P. Collombert, « Les origines mythiques de la crue du Nil », *Égypte, Afrique & Orient* 88, décembre 2017, p. 3-15.

DERAT 2003

M.-L. Derat, *Le domaine des rois éthiopiens (1270-1527). Espoir, pouvoir et monachisme*, Paris, 2003.

DERAT 2012

M.-L. Derat, « Roi Prêtre et Prêtre Jean : analyse de la Vie d'un souverain éthiopien du XII^e siècle, Yemrehana Krestos », *Annales d'Éthiopie* 27, 2012, p. 127-143.

DERAT 2018

M.-L. Derat, *L'énigme d'une dynastie sainte et usurpatrice dans le royaume chrétien d'Éthiopie du XI^e au XIII^e siècle*, Turnhout, 2018.

DERAT 2020a

M.-L. Derat, « Before the Solomonids: Crisis, Renaissance and the Emergence of the Zagwe Dynasty (Seventh-Thirteenth century) », dans S. Kelly (éd.), 2020a, p. 30-56.

DERAT 2020b

M.-L. Derat, « L'affaire des mosquées. Interactions entre le vizirat fatimide, le patriarcat d'Alexandrie et les royaumes chrétiens d'Éthiopie et de Nubie à la fin du XI^e siècle », *Médiévales* 79, 2020b, p. 15-36.

DERAT, SEIGNOBOS 2015

M.-L. Derat, R. Seignobos, « La femme éthiopienne de Moïse dans *L'Histoire des églises et des monastères d'Égypte* et *L'histoire universelle d'al-Makīn* », dans D. Aigle, F. Briquel-Chatonnet (dir.), *Figures de Moïse. Approches textuelles et iconographiques*, Paris, 2015, p. 249-278.

ERLICH, GERSHONI (éd.) 2000

H. Erlich, I. Gershoni (éd.), *The Nile: Histories, Cultures, Myth*, Boulder, Londres, 2000.

EURINGER 1939

S. Euringer, « Ein angeblicher Brief des Negus Zara Jakob vom Jahre 1447 wegen der Christenverfolgungen in Palästina und Ägypten », *Das Heilige Land* 83, 1939, p. 205-240.

GAJDA 2010

I. Gajda, *Le Royaume de Himyar à l'époque monothéiste. L'histoire de l'Arabie du Sud ancienne de la fin du IV^e siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'avènement de l'islam*, Paris, 2010.

HAILE 1985

G. Haile, « A Christ for the Gentiles: the Case of zä-Krestos of Ethiopia », *Journal of Religion in Africa* 15, 2, 1985, p. 86-95.

HAILE 2018

G. Haile, *The Ethiopian Orthodox Church's Tradition on the Holy Cross*, Leyde, 2018.

HECHT 1988

E.-D. Hecht, « Ethiopia Threatens to Block the Nile », *Azania. Archaeological Research in Africa* 23, 1988, p. 1-11.

HUMMEL 2020

S. Hummel, *Das hagiografische Werk zu Šäršä Petros. Werkgenese und Teiledition*, thèse de doctorat, Université de Hambourg, 2020.

KAPLAN 2002

S. Kaplan, « Notes Toward a History of Aṣe Davit I (1382-1413) », *Aethiopica* 5, 2002, p. 71-88.

KELLY 2020

S. Kelly (éd.), *A Companion to Medieval Ethiopia and Eritrea*, Leyde, 2020.

KNOBLER 2017

A. Knobler, *Mythology and Diplomacy in the Age of Exploration*, Leyde, 2017.

KREBS 2014

V. Krebs, *Windows onto the World: Culture, Contact and Western Christian Art in Ethiopia, 1402-1543*, thèse de doctorat, Université de Constance, Université de Mekele, 2014.

KREBS 2019

V. Krebs, « Crusading Threats? Ethiopian-Egyptian Relations in the 1440's », dans B. Weber (éd.), 2019a, p. 245-274.

KREBS 2021

V. Krebs, *Medieval Ethiopian Kingship, Craft and Diplomacy with Latin Europe*, Cham, CH, 2021.

LEV 2015

Y. Lev, « The Fatimid Caliphs, the Copts and the Coptic Church », *Medieval Encounters* 21, 2015, p. 390-410.

LEWY 2018

M. Lewy, *Der apokalyptische Abessinier und die Kreuzzüge. Wandel eines frühislamischen Motivs in der Literatur und Kartografie des Mittelalters*, Berlin, 2018.

LITTLE 2003

D.P. Little, « A Comparison of al-Maqrīzī and al-‘Aynī as Historians of Contemporary Events », *Mamluk Studies Review* 7, 2, 2003, p. 205-216.

LOISEAU 2019

J. Loiseau, « The Ḥaṭī and the Sultan: Letters and Embassies from Abyssinia to the Mamluk Court », dans F. Bauden, M. Dekkiche (éd.), *Mamluk Cairo a Crossroads for Embassies. Studies on Diplomacy and Diplomatics*, Leyde, 2019, p. 638-657.

LOISEAU 2020

J. Loiseau, « Chrétiens d’Égypte, musulmans d’Éthiopie. Protection des communautés et relations diplomatiques entre le sultanat mamelouk et le royaume salomonien (ca 1270-1516) », *Médiévaux* 79, 2020, p. 37-68.

LUSINI 1994

G. Lusini, « Origine e significato della presenza di Alessandro Magno nella letteratura etiopica », *Rassegna di studi etiopici* 38, 1994, p. 95-118.

MUNRO-HAY 1997

S. Munro-Hay, *Ethiopia and Alexandria. The Metropolitan Episcopacy of Ethiopia*, Varsovie, Wiesbaden, 1997.

NAKAMACHI 2020

N. Nakamachi, « al-‘Aynī’s Working Method for his Chronicles: Analysis of his Holograph Manuscripts », dans F. Bauden, E. Franssen (éd.), *In the Author’s Hand: Holograph and Authorial Manuscript in the Islamic Handwritten Tradition*, Leyde, 2020, p. 277-299.

NAZMI 2004

A. Nazmi, « The Nile River in Muslim Geographical Sources », *Studia Arabistyczne i Islamistyczne* 12, 2004, p. 28-54.

OESTIGAARD, FIREW GEDEF 2013

T. Oestigaard, A. Firew Gedef, *The Source of the Blue Nile: Water Rituals and Traditions in the Lake Tana Region*, Cambridge, 2013.

PANKHURST 2000

R. Pankhurst, « Ethiopia’s Alleged Control of the Nile », dans H. Erlich, I. Gershoni (éd.), 2000, p. 25-38.

PARKER 2017

S. Parker, « The Indigenous Christians of Ayyubid Egypt at the Time of the Fifth Crusade », dans E. Mylod, G. Perry, T. Smith, J. Vandeburie (éd.), *The Fifth Crusade in Context. The Crusading Movement in the Early Thirteenth Century*, Routledge, 2017, p. 135-145.

PIOVANELLI 2013

P. Piovanelli, « The Apocryphal Legitimation of a “Solomonic” Dynasty in the Kebra Nagast. A Reappraisal », *Aethiopica* 16, 2013, p. 7-44.

PIOVANELLI 2014

P. Piovanelli, « Orthodox Faith and Political Legitimization of a Salomonic Dynasty of Rulers in the Ethiopic *Kebrā Nagast* », dans K.B. Bardakjian, S. La Porta (éd.), *The Armenian Apocalyptic Tradition: A Comparative Perspective. Essays presented in Honor of Professor Robert W. Thomson on the Occasion of his Eightieth Birthday*, Leyde, 2014, p. 688-705.

PLANTE 1975

J.G. Plante, « The Ethiopian Embassy to Cairo of 1443. A Trier Manuscript of *Gandulphus’ Report with an English Translation* », *Journal of Ethiopian Studies* 13, 2, 1975, p. 133-140.

RĀĞIB 1974

Y. Rāğib, « L’auteur de L’Égypte de Murtadi fils du Gaphiphe », *Arabica* 21, 2, 1974, p. 203-209.

RAINERI 1999

O. Raineri, « I doni della Serenissima al re Davide I d’Etiopia (ms Raineri 43 della Vaticana) », *Orientalia Christiana Periodica* 65, 1, 1999, p. 363-448.

RAINERI 2007

O. Raineri, « Abba Kirakos : omelie etiopiche sulla croce (MS. Raineri 34 della Biblioteca Apostolica Vaticana) », dans B. Ulianich (éd.), *La Croce. Iconografia e interpretazione (secoli I-inizio XVI)*, vol. 2, Naples, 2007, p. 207-230.

RAPOPORT, SAVAGE-SMITH 2018

Y. Rapoport, E. Savage-Smith, *Lost Maps of the Caliphs. Drawing the World in Eleventh-Century Cairo*, Chicago, 2018.

SEIGNOBOS 2016

R. Seignobos, *L’Égypte et la Nubie à l’époque médiévale. Élaboration et transmission des savoirs historiographiques (641-ca. 1500)*, thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

SEIGNOBOS 2017

R. Seignobos, « L'origine occidentale du Nil dans la géographie latine et arabe avant le XIV^e siècle » dans *Orbis Disciplinae. Hommages en l'honneur de Patrick Gauthier Dalché*, Turnhout, 2017, p. 371-394.

SIDARUS 2014

A. Sidarus, « Coptic-Arabic Universal Chronography. Between Antiquity, Judaism, Christianity and Islam: The *Kitāb al-Tawārīkh* of N. Khilāfa Abū Shākir Ibn al-Rāhib », *Collectanea Christiana Orientalia* II, 2014, p. 221-250.

SILVESTRE DE SACY 1822

A.-I. Silvestre de Sacy, « Mémoire sur une correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI, 1403 », *Mémoire de l'Institut royal de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 6, 1822, p. 470-522.

SIVAN 1967

E. Sivan, « Notes sur la situation des chrétiens à l'époque ayyubide », *Revue de l'histoire des religions* 172, 2, 1967, p. 117-130.

SIX 1999

V. Six, « Water – The Nile – and the Tä'amrä Maryam. Miracles of the Virgin Mary in the Ethiopian Version », *Aethiopica* 2, 1999, p. 53-68.

TAMRAT 1972

T. Tamrat, *Church and State in Ethiopia, 1270-1527*, Oxford, 1972.

TANASE 2013

T. Tanase, « *Jusqu'aux limites du monde*. *La papauté et la mission franciscaine, de l'Asie de Marco Polo à l'Amérique de Christophe Colomb*, Rome, 2013.

VAN DONZEL 2000

E.J. Van Donzel, « The Legend of the Blue Nile in Europe », dans H. Erlich, I. Gershoni (éd.), 2000, p. 121-129.

WEBER 2016

B. Weber, « Les variations d'un récit mythique : l'Éthiopie et le Nil à travers le temps et l'espace », dans D. Kalifa (éd.), *Les historiens croient-ils aux mythes ?*, Paris, 2016, p. 135-149.

WEBER 2019a

B. Weber (dir.), *Croisades en Afrique. Les expéditions occidentales à destination du continent africain, XIII^e-XVI^e siècle*, Toulouse, 2019a.

WEBER 2019b

B. Weber, « Bloquer le Nil pour assécher l'Égypte : un ambitieux projet de croisade ? (XIV^e-XV^e siècles) », dans B. Weber (dir.), 2019a, p. 215-244.

WEBER 2019c

B. Weber, « L'empereur d'Éthiopie et le roi des Juifs. Circulation et interprétations d'un récit historique entre Orient et Occident. XI^e-XV^e siècles », dans I. Bueno, C. Rouxpel (éd.), *Les récits historiques entre Orient et Occident (XI^e-XV^e siècle)*, Rome, 2019b, p. 23-49.

